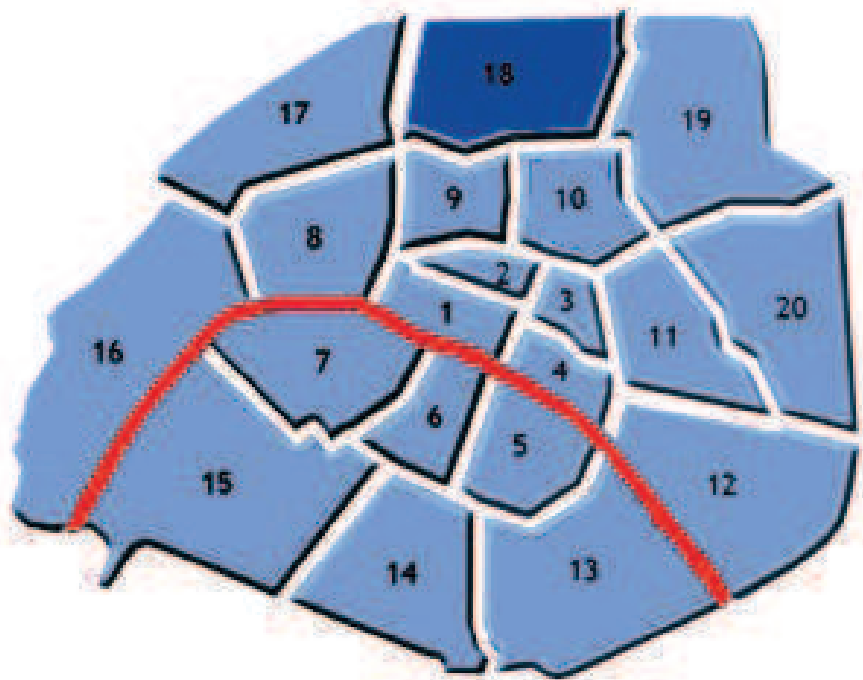




DIAGNOSTIC TERRITORIAL
DU 18^E ARRONDISSEMENT
JUIN 2016



DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET FICHES DÉFI : 18ÈME ARRONDISSEMENT

EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE DE DIAGNOSTIC

Marie Delaunay : Pilote CTG 18ème - Responsable adjointe des interventions sociales au centre de gestion la Chapelle

Françoise Bauvi : Responsable Mission Petite Enfance

Barbara Capogrosso : Assistante sociale au centre de gestion la Chapelle

Laurence Funai : Educatrice de jeunes enfants au centre social Belliard

Alexis Nguyen : Animateur socio-éducatif au centre social Belliard

Annick Pothin : Conseillère en économie sociale et familiale au centre de gestion la Chapelle

Catherine Rouanet : Gestionnaire Conseil Expert

Auberie Allys : Etudiante Projet collectif Sciences Po

Quelles réponses peut-on proposer aux besoins atypiques de mode d'accueil de la petite enfance, en prenant en compte les expériences qui ont déjà été menées ?

DIAGNOSTIC

L'arrondissement possède une couverture dense de structures d'accueil de la petite enfance, qu'il s'agisse d'accueils collectifs ou individuels. Cependant, au regard de la sur-représentation des enfants en bas âge, et dans le contexte où les besoins sont accrus du fait de la vulnérabilité socio-économique des familles, cette couverture dense ne suffit pas à couvrir des besoins élevés. Au-delà du manque de place, une des difficultés est liée à la non-adéquation des possibilités d'accueil du jeune enfant avec les besoins spécifiques.

Ces besoins sont importants. Tout d'abord, de nombreuses familles travaillent à horaires décalés et ont besoin d'un mode d'accueil à horaires atypiques. Ensuite, les familles avec des enfants porteurs de handicaps nécessitent des structures d'accueil adaptées. Enfin, on peut également considérer que les familles en situation de vulnérabilité (structure de la famille, situation économique, sociale ou juridique, etc.) ont également des besoins atypiques de modes d'accueil, que ce soit en terme de projet éducatif que de personnel encadrant.

RÉPONSES EXISTANTES

178 assistantes maternelles exercent dans le 18ème, dont 40% sont au chômage. Nous avons identifié quatre freins potentiels : le manque de flexibilité des horaires proposés par certaines assistantes maternelles, la solvabilité insuffisante des familles face à ce mode d'accueil plus onéreux, la complexité des démarches à effectuer en tant qu'employeur et les représentations que se font les parents des assistantes maternelles les menant à préférer l'accueil collectif. Face au chômage des AM, la Mairie du 18ème vient de mettre en place un groupe de travail destiné à réfléchir aux possibilités de réorientation de ces professionnelles plutôt que sur l'évolution des pratiques.

Un accompagnement à la séparation mère-enfant est réalisé dans certains LAEP.

Une quinzaine de structures d'accueil à horaires élargis, dont la Crèche à Petit Pas et deux crèches de l'APHP. Les horaires varient selon les structures, mais s'étendent sur une plage horaire journalière supérieure à 11h. Cependant, on observe que toutes les places ne sont pas pourvues dans ces structures et que le taux d'occupation est faible après 19h30. Nous formulons deux hypothèses pour expliquer cette situation : le manque

d'information sur les structures existantes, et l'importance accrue de la localisation de la structure d'accueil lorsque le déplacement avec l'enfant doit être fait quotidiennement très tôt ou au contraire très tard, rendant donc nécessaire l'information à l'échelle de Paris voire de la région parisienne.

Une expérience de crèche ouverte 24h/24 et 7j/7 a déjà été menée à Paris il y a une trentaine d'années et s'est soldée par un échec, du fait du très faible taux de fréquentation pendant la nuit et le dimanche. Il en a été conclu que les besoins de garde de nuit n'étaient pas suffisants pour rentabiliser une telle structure, ou en tout cas qu'elle n'était pas la réponse adéquate aux besoins.

La halte-garderie Envoludia est la seule structure d'accueil collective de la petite enfance accueillant des enfants porteurs de handicaps dans le 18ème. Gérée par l'association Ram Dam, la halte-garderie accueille 40% d'enfants porteurs de handicap. L'association APATE, spécialisée également dans l'accueil des enfants porteurs de handicaps ou maladies chroniques, a repris la gestion de 2 structures ordinaires dans le 18ème et permettra ainsi de développer cet accueil.

La crèche «Enfant présent» s'adresse quant à elle particulièrement aux familles isolées, précarisées ou en difficultés psychologiques. Elle est ouverte 24h/24 et 7j/7 mais accueille les enfants selon des critères sociaux

LEVIERS

- Monenfant.fr est le site Caf d'informations et de mise en contact pour tous les modes d'accueil.
- Le relais information-famille de la mairie, les centres sociaux, les LAEP et les RAM constituent des plates-formes de communication sur les modes d'accueil.
- Des aides financières complémentaires et externes à la Caf comme l'aide "Papado" (Paris Petit à Domicile) de la ville de Paris, le complément de libre-choix du mode de garde ou le crédit d'impôt pour l'emploi peuvent contribuer à solvabiliser les familles. L'obtention de ces aides peut cependant présenter des difficultés administratives
- Les RAM et les structures de formation des assistantes maternelles peuvent être des acteurs influents d'une réflexion sur le métier d'assistante maternelle.
- Les maisons d'assistantes maternelles, dont le développement est actuellement encouragé par la Cnaf, peuvent constituer une solution facilitant l'activité des assistantes maternelles. Il n'en existe pour l'instant aucune à Paris mais un projet d'ouverture en 2017 voit le jour dans le 18ème.
- Les critères nationaux d'agrément des assistantes maternelles sont appliqués et contrôlés par le conseil départemental lors de l'attribution de l'agrément. Les dérogations pour horaires atypiques sont accordées par la PMI. Un travail avec le conseil départemental et la PMI pourrait permettre de mieux coordonner les besoins et les contraintes horaires inhérentes à la profession.

EXEMPLES D'INITIATIVES ET D'EXPÉRIENCES

La mutualité française Côtes d'Armor a créé le mode d'accueil mutualisé en horaires atypiques (MAMHIQUE). Celui-ci mobilise un réseau de 169 assistantes maternelles et 173 intervenants à domicile. Les employeurs faisant partie d'une des 13 entreprises conventionnées financent la mise en place du dispositif MAMHIQUE et le surcoût lié à la garde de nuit des enfants de leurs salariés.

Il existe plusieurs plate-formes de réservation de places en structures d'accueil (1001 crèches, ma place en crèche, BBBook, etc.) qui permettent de rechercher des places en crèches privées en prenant en compte la localisation du domicile et du travail, afin d'optimiser les trajets quotidiens des enfants et des parents. Cependant ces plates-formes s'adressent aux salariés puisque ce sont les employeurs qui réservent des places dans les structures pour leurs salariés.

PRÉCONISATIONS

- Créer une liste actualisée des structures existantes de garde à horaires élargis et/ou décalés à Paris en précisant le nombre de berceaux, leurs caractéristiques et le contact de la structure, ainsi qu'une cartographie de leur localisation.
- Proposer des moments spécifiques de soutien et d'accompagnement aux démarches administratives par des travailleurs sociaux de la Caf, la mairie ou le service social de PMI
- Améliorer l'utilisation du site monenfant.fr : promouvoir le site auprès des parents, le rendre plus lisible, faciliter et promouvoir l'inscription des assistantes maternelles et la recherche de place d'accueil par des critères de localisation
- Créer un réseau d'assistantes maternelles habilitées au travail de nuit et dont l'exercice serait facilité par une maison d'assistantes maternelles.
- Mettre en place un groupe de travail ou contribuer aux initiatives locales pour mener une réflexion sur le métier d'assistante maternelle (flexibilité, image renvoyée, formation à la gestion du handicap, etc.)

ACTEURS

- Caf de Paris
- Collectivité parisienne
- Cnaf (monenfant.fr)
- PMI
- RIF de la mairie du 18ème
- RAM

Comment renforcer la responsabilité sociale familiale des entreprises pour favoriser l'articulation entre insertion et parentalité ?

DIAGNOSTIC

Deux constats s'imposent dans le 18ème arrondissement : ce territoire abrite une population connaissant à la fois des difficultés d'insertion (13% de chômage, taux d'activité féminin de seulement 60% dans certains quartiers, 18% d'allocataires RSA) et se caractérisant par des structures familiales vulnérables (20,4% de familles monoparentales, concentration de familles nombreuses jusqu'à 30% des familles dans certains quartiers).

Lorsque l'on sait que l'équilibre des temps de vie est important voire très important pour 93% des salariés et que 61% des salariés parents estiment que l'entreprise ne fait pas assez pour les aider à concilier travail et famille (*baromètre annuel de l'Observatoire de la parentalité en entreprise, 2015*), le rapprochement entre structure familiale et difficultés d'insertion semble pouvoir être identifié comme l'un des divers freins à l'emploi sur le territoire du 18ème arrondissement. De fait pour de nombreuses familles, et plus

particulièrement les familles monoparentales, l'articulation entre insertion et parentalité est un enjeu majeur. Ce problème se traduit particulièrement par le souci du mode de garde du jeune enfant et de l'accompagnement scolaire de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que la question de l'activité féminine. De façon générale, la question de cette articulation pèse plus particulièrement sur l'insertion professionnelle des femmes. Si la maternité reste très sanctionnée en entreprises (*Brigitte Grésy : "En entreprise, la maternité reste très sanctionnée", article publié le 21 novembre 2014 sur Novethic*), la problématique réside surtout dans l'articulation entre vie professionnelle et parentalité à long terme (pour la mère comme le père), et non uniquement le moment de la maternité.

Face à cette problématique, la Caf peut être force de proposition pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE). La notion de RSE est souvent limitée à la responsabilité environnementale. Or, elle concerne également la responsabilité de l'entreprise à

court et à long terme, sur les impacts directs ou indirects, de son activité sur les différentes parties prenantes. La conciliation entre activité professionnelle et vie familiale des employés ainsi que l'amélioration des possibilités d'insertion des individus conciliant recherche d'emploi et vie familiale fait donc partie des objectifs poursuivis par la RSE.

Les PME sont sur-représentées dans le 18ème arrondissement. Il semble donc important d'orienter nos préconisations vers des actions réalisables à une petite échelle, alors que les réalisations les plus connues de la RSE proviennent de grands groupes tels que Casino, Carrefour ou Ernst and Young. De plus, il est plus probable qu'une action menée par la Caf à l'échelle du territoire parvienne à avoir un impact significatif sur des PME que sur des grands groupes. Enfin la sur-représentation des entrepreneurs sur le territoire nous mène à penser que les PME sont souvent des entreprises locales, ce qui augmente l'efficacité territoriale de la promotion de la RSE.

RÉPONSES EXISTANTES

Les stratégies et outils de mise en oeuvre de la responsabilité sociale des entreprises pour soutenir la parentalité sont nombreux bien que peu connus et développés, dans le 18ème arrondissement et de façon générale.

Des crèches d'entreprises existent dans l'arrondissement. Il existe également des structures permettant aux entreprises de réserver des places en crèche, comme par exemple la plate-forme internet 1001 crèches du réseau privé Babilou.

Le manque le plus flagrant est le manque d'espaces et de moyens de communication avec les entreprises.

LEVIERS

- La Charte de la Parentalité en Entreprise est promue depuis 2008 par l'Observatoire de la parentalité (OPE) . Elle a pour objectif d'inciter les entreprises à proposer aux salariés-parents un environnement mieux adapté aux responsabilités familiales.
- Des associations d'aide à l'insertion du type Adage pourraient permettre de créer une banque de contacts auprès d'entreprises sensibilisées aux problématiques sociales dans le 18ème
- Des supports de communication sur la parentalité en entreprise existent déjà. Ils peuvent être réutilisés ou bien servir de matériau de réflexion pour la création d'un nouveau support.
 - Des guides de l'OPE : "Parentalité à 360° en entreprise : tous concernés !", "Crèche & Entreprise : quelles solutions pour mon entreprise ?", "Le télétravail pour mon entreprise ? Aide à la réflexion et à l'action", "Le guide du manager de proximité", "CET > CESU : conversion du compte épargne-temps en chèque emploi-service universel préfinancé"
 - Des guides de groupes privés tels que le livre blanc Filapi qui expose les avantages économiques et sociaux d'une politique de soutien aux salariés-parents pour les entreprises ; des guides de la parentalité en entreprise créés par les groupes Casino et Carrefour

EXEMPLE D'INITIATIVES ET D'EXPÉRIENCES

Préparation du congé maternité par Ernst and Young. L'entreprise met en place un entretien entre la salariée concernée, un représentant des RH et un associé de la ligne de service, conduit systématiquement environ 1,5 mois avant le départ, ainsi qu'une reprise d'activité la première semaine travaillée mi-temps payée temps plein.

Les crèches privées inter-entreprise Nid d'Eveil à Gentilly ou Babilou-La Madeleine à Paris permettent aux entreprises de réserver des berceaux proches du lieu de travail pour leurs salariés, sans avoir à supporter à elles seules la gestion et le risque économique d'une crèche d'entreprise. Ce genre de structure offre également un cadre plus neutre pour les salariés qui ne font pas garder leurs enfants directement par l'entreprise, ce qui peut être perçu dans certains cas comme une dérive paternaliste.

L'entreprise Capgemini permet une souplesse horaire (jusqu'à 2h) le jour de la rentrée scolaire, afin de permettre aux salariés-parents qui le souhaitent d'accompagner leur enfant le jour de la rentrée de septembre.

PRÉCONISATIONS

- Créer des espaces et moyens de communication avec les entreprises afin de communiquer sur la responsabilité des entreprises pour la parentalité et leurs moyens d'action à partir des supports et bonnes pratiques déjà existants, et promouvoir la charte de parentalité en entreprise de l'OPE
 - Rédiger et envoyer une newsletter mensuelle à l'intention des dirigeants de PME du 18ème arrondissement, en partenariat avec la mairie
 - Créer un forum de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec la mairie, des associations d'aide à l'insertion et des entreprises implantées sur le territoire
- Renforcer la politique de soutien à la parentalité au sein même de la Caf : développement des réservations de places en crèche pour les salariés, adaptation des horaires de travail, télétravail, etc.

ACTEURS

- Entreprises
- Caf de Paris
- Collectivité parisienne et mairie du 18ème
- Associations d'aide à l'insertion
- Centres sociaux

Comment favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances comme aide à la parentalité ?

DIAGNOSTIC

Les familles du 18ème se caractérisent par une présence marquée des familles monoparentales et nombreuses, ainsi qu'une grande vulnérabilité économique et instabilité professionnelle. Certains parents peuvent paraître « désemparés ». Or, la parentalité apparaît comme un thème majeur de préoccupation.

Nous pensons que l'accès aux loisirs et aux vacances peut être un moyen efficace d'aider les familles à consolider leur équilibre et à renforcer le lien parent-enfant en dehors du stress quotidien. De plus, ces temps privilégiés peuvent aider les jeunes dans leur apprentissage de l'autonomie. L'importance du droit aux vacances est d'ailleurs réaffirmée dans la convention d'objectif et de gestion 2013-2017 de la Cnaf. On observe aujourd'hui une hausse des inégalités et une pression financière accrue face aux loisirs et aux vacances. Or, ce sont les familles les plus défavorisées qui en ont le plus besoin.

Ce besoin est encore accru dans les situations où la famille comprend un enfant porteur de handicap. Pourtant, le droit aux vacances est encore plus compromis dans ces situations, dans la mesure où les structures adaptées se font plus rares et onéreuses.

RÉPONSES EXISTANTES

Différents dispositifs d'aide à l'accès aux loisirs et aux vacances sont proposés par la Caf, qu'il s'agisse d'une aide à l'élaboration et à la finalisation du projet par les travailleurs sociaux ou bien une aide financière : aide aux vacances familiales (Vaccaf), bons vacances, tickets loisirs. Ces aides sont de façon générale sous-utilisées dans le 18ème, alors qu'il s'agit d'un des arrondissements avec le plus grand nombre de bénéficiaires potentiels. Dans le cas des tickets loisirs, cette sous-utilisation peut en partie s'expliquer par le retard de paiement de la Caf.

La mairie de Paris propose aux 15-25 ans une forme de ticket loisirs pendant l'été : le Pass Jeune. Gratuit dans la limite des stocks, il ouvre un accès, gratuit ou à tarif réduit, à des activités culturelles, sportives et de loisirs pendant l'été.

La mairie de Paris possède une antenne jeune, 3 espaces jeunes

et 4 centres d'animation dans le 18ème, qui ont pour but de faciliter l'accès aux loisirs des jeunes et, dans le cas de l'antenne jeune, proposent pour les jeunes majeurs une aide à l'élaboration de projet de départ en vacances. Un des trois Kiosques jeune de la mairie de Paris est également situé dans le quartier Goutte d'Or. L'équipe du kiosque accueille et conseille les jeunes désireux d'aller voir un spectacle et propose de nombreux bons plans aux 13-30 ans pour sortir à Paris (concerts, théâtre, humour, manifestations sportives etc) grâce à de nombreux partenaires.

La collectivité met également en place la charte de coopération culturelle. Elle a pour but d'améliorer l'accès des parisiens résidant dans les quartiers prioritaires à l'offre culturelle et aux pratiques artistiques, et soutenir les dynamiques culturelles dans les quartiers définis comme prioritaires dans le 18ème arrondissement.

Une expérience, « LOISIRS PLURIEL » soutenue par la Caf de Paris, permet à des familles dont un enfant est

porteur de handicap, de bénéficier d'un « droit au répit » lors de vacances familiales par un soutien logistique et financier.

On peut également citer l'agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) qui propose des bourses solidarité vacances pour partir en vacances à 10% du prix réel sous conditions de revenus et de situation. Cette bourse, méconnue, est peu utilisée.

Afin de mieux faire connaître les différentes aides aux vacances et aux loisirs, 4 structures participent à l'expérimentation des points informations vacances dans le 18ème en 2015. Des animations en pied d'immeuble ont lieu dans l'arrondissement. On peut également citer le forum du temps libre et des loisirs organisé chaque année dans le 18ème. Cependant la communication sur l'accès aux droits dans ce domaine reste à renforcer.

LEVIERS

- Les structures de vacances en Île-de-France constituent des leviers pour favoriser l'accès aux vacances en proposant aux familles des départs avec des frais de transport réduits
- Les structures de loisirs gratuites, nombreuses à Paris, peuvent aider à en pérenniser l'accès en proposant aux familles et aux jeunes des possibilités d'activités auxquelles ils pourront accéder en autonomie
- Les centres sociaux et la mairie d'arrondissement représentent des vecteurs de communication majeurs
- Des événements ponctuels telle que "La Bonne Tambouille" dans le quartier Chapelle-Evangile peuvent constituer des espaces de communication

EXEMPLE D'INITIATIVES ET D'EXPÉRIENCES

Projet Sac Ados : Sac Ados est un dispositif qui s'adresse aux collectivités, CAF, associations, organismes à vocation sociale et à l'ensemble des structures jeunesse qui souhaitent lancer et développer localement un dispositif d'aide au départ en vacances autonomes à destination de leur public jeune de 16 à 25 ans. Le dispositif a pour but d'offrir un soutien méthodologique et financier pour aider les jeunes à vivre une première expérience de vacances autonomes en France ou en Europe. En 2015, Sac Ados était porté par 28 partenaires dont 6 Caf.

PRÉCONISATIONS

- Faire connaître les structures et aides existantes via l'affichage et les prospectus à disposition en mairie, dans les centres sociaux, les espaces de vie sociale, les lieux d'accueil enfants-parents mais également via l'instauration d'un point d'information éphémère lors des événements de quartier
- Créer une étape intermédiaire d'aide à mi-chemin entre les structures vaccaf et les départs en autonomie : espace de rencontre pour favoriser les départs groupés ; contact, guide pratique et cartographie des structures en Île-de-France, etc.
- Promouvoir l'autonomisation des jeunes pour le départ en vacances en renforçant l'aide à l'élaboration de projet (antenne jeune, accompagnement Caf), mise en place du dispositif Sac Ados
- Accompagner les jeunes et les familles dans des activités de loisirs gratuites à Paris en leur donnant les outils (Pass Jeune, Kiosque Jeune, etc.) pour y accéder en autonomie
- Créer un groupe de réflexion proposé aux familles sur la notion de vacances-loisirs : temps libre à consacrer à sa famille ou à soi, déplacement rattaché à la visite de la famille ou au dépaysement, sentiment de culpabilité de ne pas aller voir la famille au pays, etc.

ACTEURS

- Caf de Paris
- Collectivité parisienne
- Mairie du 18ème
- EDL
- Centres sociaux, espaces de vie sociale, LAEP

Comment l'implication des parents et des enfants dans la lutte contre le retard et l'échec scolaire peut-elle être favorisée et sous quelle forme ?

DIAGNOSTIC

Les jeunes du 18ème arrondissement sont concernés par le décrochage scolaire (retard et/ou déscolarisation sans diplôme). Ces difficultés sont majoritairement concentrées dans les quartiers Politique de la Ville, principalement la Chapelle-Marx Dormoy et Amiraux-Simplon où les taux de déscolarisation des 15-17 ans peuvent monter jusqu'à 17% dans certaines IRIS. Sur l'arrondissement, la part d'élèves qui a 2 ans ou plus de retard en classe de 3ème est deux fois plus élevée qu'à Paris.

Différents acteurs ont souligné l'importance d'associer pleinement l'école, les enfants et les parents pour que les dispositifs de soutien scolaire classiques soient efficaces. Le vécu des parents vis à vis de l'école et les acquis (maîtrise de la langue française) qu'ils transmettent inégalement à leur enfant peuvent les fragiliser dans leur posture respective. Les représentations mutuelles peuvent créer des incompréhensions autant du côté des parents que des enseignants. Ceci peut affaiblir la relation parent-école, avec un impact sur la scolarité de l'enfant.

Le rôle du travail social est de faciliter la médiation entre parents et école quand celle-ci fait défaut.

RÉPONSES EXISTANTES

Cette problématique est connue par les services sociaux et de nombreuses réponses lui sont déjà proposées. Le territoire est notamment largement couvert par le dispositif CLAS et les parcours de réussite éducative (235 parcours dans l'arrondissement), grâce auxquels les parents, sont associés à la démarche de soutien.

L'opération "Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" est un espace destiné aux parents primo-arrivants. Il s'articule autour de l'enseignement du français, d'échanges sur les valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire. Cinq écoles et un collège du 18ème arrondissement ont expérimenté ce dispositif à la rentrée 2015.

Le dispositif éducation nationale 'Coup de Pouce Clé' (club de lecture et d'écriture destiné aux enfants de CP) est mis en place dans 23 écoles du 18ème arrondissement. Un des objectifs est l'implication des parents. L'effet sur la structure familiale n'est pas ici une simple conséquence souhaitée de l'action, c'est très clairement un des objectifs du Club. Ce dispositif tend aussi à modifier les représentations des familles et des professionnels.

L'association ATD Quart Monde a mis en place des ateliers de croisement des savoirs entre parents et enseignants. Le but est de partager les représentations et de proposer des actions pour une meilleure relation entre les parents et l'école. Les effets sont très positifs, et l'Education

nationale a autorisé un "dégagement d'heures" afin que les enseignants puissent participer à ces ateliers dans quatre écoles du 18ème arrondissement.

L'association AFEV met en place des accompagnements personnalisés : un étudiant bénévole accompagne un enfant ou un jeune en fragilité dans son parcours. Cet accompagnement se déroule en priorité au domicile de l'enfant afin de favoriser le lien avec sa famille. Ce dispositif peut aider les parents à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant grâce à l'étudiant "médiateur" qui aide à surpasser les appréhensions et barrières scolaires. Il faut cependant pour cela une volonté conjointe de l'étudiant bénévole et du parent.

L'association Culture 2+ organise mensuellement des papothèques pour permettre aux parents de mieux connaître l'institution scolaire et aux enseignants d'apprendre à connaître la culture de ces familles, dans le quartier la Chapelle. Ce dispositif est spécifiquement tourné vers les parents d'origine tamoule, chinoise, maghrébine et d'Afrique noire.

Enfin, les très petites sections (TPS) (à partir de 2 ans) peuvent permettre de compenser les inégalités face aux pré-requis de manière précoce. Elles ne devraient pas être utilisées comme solution à un manque de place d'accueil, mais comme un véritable outil pédagogique.

LEVIERS

- Les centres sociaux, les animateurs CLAS, les équipes des parcours de réussite éducative et des associations comme le CAIREP (association ethno-psychiatrique de médiation culturelle) peuvent contribuer à améliorer le dialogue et la compréhension entre les enseignants et les parents d'élèves.
- Les centres sociaux et les enseignants peuvent communiquer sur le fonctionnement de l'école et de ses attentes auprès des parents. Pour cela un support visuel a déjà été conçu au centre social Tanger dans le 19ème
- Des moments périscolaires (petit-déjeuner en classe, kermesse, repas du monde, etc.) constituent des moments d'accueil et de communication privilégiés.
- Le référent académique "parents d'élèves" peut être mobilisé. Il a un rôle d'impulsion et de conseil auprès du recteur d'académie pour développer la participation des parents à la vie scolaire. Il est chargé d'accompagner les écoles souhaitant mettre en place le dispositif de participation et d'information des parents en CP, 6ème et 3ème "La malette des parents".
- Le coordinateur REP est également un acteur majeur, dans la mesure où 8 collèges font partie du réseau d'éducation prioritaire dans le 18ème, dont 2 en REP +.

EXEMPLES D'INITIATIVES ET D'EXPERIENCES

Le centre socio-culturel Marc Sangnier et des écoles de la ville de Gonesse (Val d'Oise) ont mis en place le projet REPERE, grâce auquel des parents d'élèves ont bénéficié de 30 séances de formation-information sur l'école et de temps d'observations dans des classes de l'école primaire. Le groupe a aussi construit des outils ou des gestes pédagogiques afin de soutenir la scolarité de leurs enfants dans et hors la maison.

La ville de Pantin (Seine-Saint-Denis) a mis en place la Manufacture-Relais des parents. Il s'agit d'un lieu d'écoute, de soutien mais également d'échange pour accompagner les parents dans leur rôle de premiers éducateurs. La manufacture-relais propose des entretiens, des rencontres, des permanences thématiques ou des groupes d'échanges entre parents.

PRÉCONISATIONS

- Favoriser les rencontres entre parents et enseignants tout en portant une attention particulière aux bonnes conditions de l'échange. Ces rencontres ne peuvent se faire sans l'implication de l'école mais peuvent être accompagnée par des acteurs sociaux :
 - Faciliter la participation des familles aux réunions organisées au moment de la rentrée et à des temps d'observation en classe par la concertation sur les horaires, l'organisation en parallèle d'un accueil de loisir et la présence éventuelle de médiateurs culturels, de traducteurs et d'acteurs sociaux
 - Généraliser les "papotheques" à un rythme régulier pour inviter les parents et les enseignants à discuter et se connaître en présence d'un animateur extérieur.
 - Multiplier les moments festifs associant les parents et les enseignants, avec possiblement la présence du centre social pour constituer un intermédiaire et s'ouvrir sur le quartier
- Généraliser l'expérimentation de croisement de savoir d'ATD Quart Monde et dégager des heures dédiées pour les enseignants en passant par le référent académique ou coordinateur REP.
- Pour aider à la mise en place de ces rencontres enseignants-parents, favoriser la collaboration entre acteurs scolaires et travailleurs sociaux. Faire en sorte que les écoles ouvertes au travail social ne soient plus une minorité dépendante de leur propre initiative. Pour cela, réserver des moments spécifiques, par exemple pendant le temps de préparation de la rentrée.

ACTEURS

- Parents d'élèves
- Ecoles et collèges
- Education nationale (réfèrent académique, coordinateur REP)
- Caf de Paris
- Centres sociaux
- Acteurs associatifs (ATD Quart-Monde, AFEV, etc.)

La Caf et les Parisiens

Pour développer le vivre-ensemble:

- Renforcer les dispositifs de participation citoyenne
- Orienter l'innovation sociale vers le développement des capacités d'agir

Pour faciliter l'accès aux droits :

- Mettre en place des formes de communication innovantes

La Caf et ses partenaires associatifs

Pour faciliter la collaboration avec les acteurs de terrain :

- Mettre en place un référent dédié
- Multiplier les moments d'échange avec les partenaires

Pour construire mieux et ensemble :

- Profiter de l'expertise d'usage des partenaires associatifs en les impliquant en amont

La Caf et la collectivité parisienne

Pour faciliter les demandes de subvention :

- Mutualiser les appels à projets
- Adapter les démarches en fonction de la taille des structures et des montants de subventions

Pour assurer une meilleure couverture des besoins :

- Coordonner les offres et les prestations